

## DOSSIERS FERMÉS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

**Conseil du 27 septembre 2012**

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Paul Marchand	<p><b>Monsieur Paul Marchand ; conseil d'arrondissement du 27 septembre 2012 :</b></p> <p>Monsieur Marchand effectue deux interventions auprès du conseil :</p> <p>A) M. Marchand s'explique mal pourquoi l'arrondissement loue des espaces commerciaux pour ses bureaux administratifs, du moment que les frais afférents à un bail sont assumés à même la planification budgétaire 2013. Il estime qu'un arbitrage économique plus efficient aboutirait à la construction d'une mairie.</p> <p>B) M. Marchand estime que des travaux de mise aux normes du centre Père-Marquette nécessitent une allocation de l'arrondissement dans le cadre de son programme triennal d'immobilisation.</p>	<p>C. Rondeau</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS</b></p> <p>CHANTAL RONDEAU, DE LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS, INFORME LE CITOYEN QUE LE BUDGET S'ÉLÈVE À 775 000 \$ PAR ANNÉE POUR LA LOCATION DE BUREAUX, ET CE, DEPUIS 11 ANS.</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, INFORME L'ASSEMBLÉE QUE LE PARC IMMOBILIER DE LA VILLE NE COMPORTE PAS DE TERRAIN POUVANT ACCUEILLIR ADÉQUATEMENT LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE L'ARRONDISSEMENT. UNE ÉVALUATION AMÈNE À CONCLURE FAVORABLEMENT AU MAINTIEN DES LOCAUX ACTUELS COMPTE TENU DES DISPONIBILITÉS BUDGÉTAIRES QUI PRÉVALENT.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Fred De Cevita	<p><b>Monsieur Fred De cevita;</b>  <b>conseil d'arrondissement du 27 septembre 2012 :.</b></p> <p>M. De Cevita, effectue cinq interventions auprès du conseil :</p> <p>A) Question référée. Voir « Dossiers ouverts ».</p> <p>B) M. De Cevita fait remarquer que le budget 2013 des dépenses augmente de 3,5 millions \$ alors que le budget des taxes augmente de 3,9 %.</p> <p>C) M. De Cevita suggère une contribution accrue des employés municipaux pour assurer la réalisation des travaux d'infrastructures, afin de contrer la collusion dans l'octroi des contrats municipaux.</p> <p>D) M. De Cevita s'interroge également sur la portion et la hausse de la majoration salariale dans les frais d'opération de la municipalité.</p> <p>E) M. De Cevita se questionne enfin sur la périodicité de paiement de la taxe foncière imposée aux contribuables.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p> <p>M. A. Gadoury</p>	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, ACCUEILLE DE LA SUGGESTION DU CITOYEN ET MENTIONNE QU'UNE REFLEXION S'IMPOSE.</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, INFORME L'ASSEMBLÉE QUE LA VILLE DEMEURE UNE ORGANISATION À FORTE INTENSITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE. DE PLUS, IL SIGNALE QUE LES ÉLUS SE SONT OCTROYÉS DES AUGMENTATIONS MOINDRES QUE L'INDICE DU PRIX À LA CONSOMMATION.</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, NOTE QUE DES MODALITÉS D'ÉTALEMENT SUR 12 MOIS ONT ÉTÉ PROPOSÉES PAR LE PARTI <i>PROJET MONTRÉAL</i> POUR ACCOMODER LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Vincent Magnat	<p><b>Monsieur Vincent Magnat ; conseil d'arrondissement du 27 septembre 2012 :</b></p> <p>M. Magnat soumet trois questions au conseil :</p> <p>A) M. Magnat constate une diminution de plus de 3 millions de \$ sur le budget de fonctionnement en prévision de l'exercice 2013 à la Direction des sports, des loisirs et du développement social et il aimerait savoir si cette baisse agira sur l'offre de services culturels.</p> <p>B) M. Magnat, fait remarquer que le programme triennal d'immobilisations du budget de l'arrondissement (PTI) demeure muet à l'endroit du projet de réalisation d'une nouvelle maison de la culture.</p> <p>C) Il se demande si les élus de l'arrondissement sauront faire preuve d'une ouverture pour financer de nouvelles initiatives en matière de développement culturel.</p>	<p>D. Moreau</p> <p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b></p> <p>LE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, DANIEL MOREAU, ASSURE QUE CETTE MODIFICATION N'ENTRAÎNERA PAS D'IMPACT SUR L'OFFRE DE SERVICES. CELLE-CI DÉCOULE DE LA RÉAFFECTATION DES CHARGES IMMOBILIÈRES IMPUTÉES DÉSORMAIS À LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS.</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, EXPLIQUE QUE LE PROJET EST TOUJOURS EN COURS, SAUF QUE CELUI-CI NÉCESSITE LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PISCINE AU SEIN DU CENTRE ROSEMONT. AINSI, LA MAISON DE LA CULTURE SERA AMÉNAGÉE À MÊME L'ENCEINTE DE LA PISCINE ACTUELLE.</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, INFORME L'ASSEMBLÉE QUE DES FONDS DISCRÉTIONNAIRES DISPONIBLES PEUVENT ÊTRE ALLOUÉS, LE CAS ÉCHÉANT, PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.</p>

## DOSSIERS FERMÉS — INTERNET —

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

**Conseil du 27 septembre 2012**

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			<b>Aucune question n'a été soumise via l'Internet en prévision de cette séance.</b>